

Cours de perfectionnement pour coordinateur/trice de sécurité (CoSec-CP2)

Description du cours	Formation continue sur les sujets <ul style="list-style-type: none"> • technique de présentation • bases légales CoSec • ergonomie à la place de travail • protection contre l'incendie dans l'entreprise
But de la formation continue	Les participants/es apprennent comment effectuer de simples formations pour leurs collaborateurs/trices dans leur entreprise. Ils/elles apprennent ce que la fonction du/de la CoSec signifie du point de vue juridique. Les bases fondamentales de l'ergonomie aux places de travail ainsi que les principes et le contrôle de la protection contre l'incendie de l'entreprise sont transmis aux CoSec.
Groupe cible	Coordinateurs/trices de sécurité avec cours de base.
Conditions préalables	Les coordinateurs/trices de sécurité ont suivi le cours de base chez la sgesa/fenaco sécurité au travail.
Support de cours	Les supports de cours vous seront remis le jour du cours.
Lieu des cours	Hôtel du Léman, ch. de la Fontaine 2, 1805 Jongny
Durée du cours	1 jour
Certificat	Attestation de participation au cours
Dates et inscription	Vous trouverez les dates des cours dans FIT – Secteurs – Sécurité au travail ou sur le site web www.bglaw.ch . Sur ces deux plateformes vous pouvez directement vous inscrire on-line.